

**SOUS-MODULE DE LA DIDACTIQUE DE
L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
(DEPS)**



Juillet 2017

SOMMAIRE

DOCUMENTS D'ENTREE DU SOUS-MODULE	
Avant-propos.	
Mode d'emploi	
Chronogramme des activités.....	
Objectifs Généraux du sous-module.....	
Objectifs spécifiques du sous-module.....	
Pré-test du sous-module.....	
CORPS DU SOUS- MODULE	
Introduction du sous-module.....	
UNITE I : GENERALITES SUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Documents d'entrée de l'unité.....	
Objectifs généraux	
Objectifs spécifiques.....	
Pré-test	
Plan de l'unité.....	
Corps de l'unité.....	
Partie unique : Généralités sur l'éducation physique et sportive.....	
Conclusion de l'unité.....	
Documents de sortie de l'unité.....	
Post test.....	
Correction du post test.....	
UNITE II : MISE EN ŒUVRE DE L'EDUCATION PHYSIQUE A L'ECOLE PRIMAIRE ...	
Documents d'entrée de l'unité.....	
Introduction.....	
Objectifs généraux.....	
Objectifs spécifiques.....	
Pré test.....	
Plan de l'unité.....	
Corps de l'unité.....	
Partie A : Les Activités Physiques Educatives (APE)	
Partie B: L'Animation Sportives (AS)	
Partie C : Les sports enseignés et l'OSEP	
Conclusion de l'unité.....	
Document de sortie de l'unité.....	
Post test.....	
Correction du post test.....	
Conclusion du sous-module de l'EPS.....	

AVANT-PROPOS

La préoccupation majeure d'une stratégie de formation est l'amélioration constante de la qualité et de la pertinence du processus de formation. Le point focal de cette amélioration de la qualité repose sur la rénovation des programmes qui, à son tour, détermine la stratégie de formation, c'est-à-dire, les pratiques pédagogiques.

Jusqu'à une date récente, les pratiques des formateurs dans les Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) étaient dominées par des conceptions relevant des théories pédagogiques dites de la transmission, de la connaissance ou de l'empreinte. La préoccupation essentielle étant de terminer les contenus des programmes, généralement par le recours aux cours magistraux (les stagiaires passant le plus grand laps de temps à recopier et à assimiler des contenus).

Cette tendance s'est inversée depuis bientôt quelques années scolaires avec la rénovation des curricula par la prise en compte de l'Approche Par les Compétences (APC). En effet, ce courant contemporain se fonde sur les théories pédagogiques centrées sur l'apprentissage et dans lesquelles le formateur se centre sur le stagiaire et non sur les contenus et met à sa disposition les moyens d'apprendre et les moyens de réussir. Le stagiaire devient le catalyseur de son propre curriculum, c'est-à-dire, qu'il pilote son parcours de formation avec l'aide ou l'appui du formateur.

L'enseignement modulaire est apparu comme une approche andragogique la plus appropriée pour nous, puisqu'il envisage l'acte d'apprentissage comme une relation d'aide apportée à l'apprenant qui doit s'approprier les contenus. L'intérêt majeur de cette stratégie réside dans le fait que les contenus sont présentés selon une approche qui prend en compte le référentiel de compétences et les capacités caractéristiques attendues d'un sortant de l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP).

Elle utilise une pédagogie active de type inductif, variée et participative.

MODE D'EMPLOI

Ce sous module de la pédagogie de l'EPS a été conçu pour les élèves maîtres et élèves maîtresses dans le souci de :

- Leur permettre de s'auto former ;
- S'impliquer activement dans les cours dispensés en classe ;
- Leur faciliter l'acquisition des connaissances ;
- Les outiller d'un document dont ils pourront se servir tout au long de leur carrière d'enseignant/éducateur.

Pour atteindre ces objectifs, son contenu se structure de la manière suivante :

Avant le développement de chaque thème, viennent d'abord les objectifs visés et un pré-test. Ce dernier a pour but de les amener à réfléchir sur le thème et à prendre conscience de leurs limites objectives, donc de leurs besoins de formation. Cela revient à dire qu'ils doivent essayer de répondre aux questions sans avoir lu le développement du thème en question.

Ensuite, il y a le développement du sujet dans sa totalité. Ce qui leur permet d'acquérir des connaissances, mais aussi de relever les parties non comprises ou qui suscitent des questions pour les soulever en classe. Il est donc utile de lire le cours avant de venir en classe.

Enfin, à la fin de chaque communication, il est prévu des post-tests pour leur permettre eux-mêmes de mesurer leur degré de maîtrise des notions et une bibliographie pour l'approfondissement de leurs connaissances.

Cependant, il reste évident que ce sous-module ne propose que quelques solutions du vaste champ de la pédagogie de l'EPS. Nous attendons leurs critiques et suggestions pour espérer l'améliorer.

QU'IL PUISSE LEUR ETRE UTILE !

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

Unités d'apprentissage	Parties	Contenus	Volume horaire	Approches pédagogiques
UNITE I : Généralités sur l'enseignement de l'EPS		I) Définitions des concepts. II) Objectifs de l'enseignement de l'EPS. 1) Les objectifs généraux. 2) Les objectifs spécifiques III) Importances. IV) Les principes pédagogiques V) Instructions officielles, programmes et horaires. 1) Les instructions officielles. 2) Les programmes. 3) Les horaires. VI) Méthodologie d'une leçon d'EPS	15 h	<ul style="list-style-type: none"> • cours magistral • exposés débats • lecture coopérative
UNITE II : L'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire	A Les Activités Physiques Educatives (APE)	I. Objectifs des APE II. La séance manipulation 1. importance 2. L'organisation de la séance manipulation 3. Le corps d'une séance manipulation 4. Exemple de fiche d'une séance en manipulation III. La séance jeu 1- Les qualités du jeu 2. Importance 3. L'enfance et le jeu 4. Les types de jeu 5. Le corps d'une séance jeu 6. Exemple de fiche de leçon de jeu en APE 7. Exemple de fiche d'évaluation en jeu	20 h	<ul style="list-style-type: none"> • cours magistral • exposés débats • lecture coopérative • séances de simulation sur le terrain • leçons d'essais sur le terrain par le stagiaire
	B L'animation sportive	1) Les activités pratiquées en AS 2) Importance de l'AS 3) Organisation de la classe 4) Organisation matérielle 5) Le tournoi triangulaire 6) Exemple de fiche en AS	20 h	<ul style="list-style-type: none"> • cours magistral • exposés débats • lecture coopérative • séances de simulation sur le terrain • leçons d'essais sur le terrain par le stagiaire
	C Les sports pratiqués et l'OSEP	1. Les sports collectifs 2. L'athlétisme 3. Le barème de notation au CE2 et CM 4. Les épreuves physiques au CEP Approches pédagogiques	5 h	<ul style="list-style-type: none"> • cours magistral • exposés débats • lecture coopérative
Volume horaire			60 h	

UNITE I : GENERALITES DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- I. Définitions des concepts
- II. Objectifs de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire
 1. Objectifs généraux.
 2. Objectifs spécifiques
- III. Importance de l'EPS
- IV. Principes pédagogiques
- V. Instructions officielles, programmes et horaires
- VI. Méthodologie d'une leçon d'EPS

UNITE II : L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS A L'ECOLE PRIMAIRE

- PARTIE A : Les Activités Physiques Educatives (APE)
- PARTIE B : l'Animation Sportive (AS)
- PARTIE C : les sports pratiqués et l'OSEP
- Annexes : explication de quelques jeux cités dans le sous-module

DOCUMENTS D'ENTREE DU SOUS-MODULE

Objectifs généraux

- Connaître les généralités de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école primaire.
- Comprendre l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Objectifs spécifiques

- Citer les différentes composantes des généralités de l'EPS à l'école primaire,
- Préparer les différentes leçons d'EPS dans toutes les classes.
- Conduire des séances d'activités physiques éducatives dans toutes les petites classes,
- Conduire des séances d'animation sportive dans toutes les grandes classes.

Pré -test

- 1-Donne quatre objectifs poursuivis par l'enseignement de l'EPS dans les petites classes.
- 2-Comment organise-t-on une séance d'APE et AS?
- 3-Quelles sont les différentes parties du corps d'une séance manipulation ?
- 4-Donne quatre règles de base du football.
- 5-Quelle est l'importance du jeu sur le plan physique de l'enfant à l'école primaire ?
- 6-Quelles différences fais-tu entre un jeu performance et un jeu problème ?
- 7-Cite les disciplines sportives pratiquées au CEP
- 8-Donne les différentes étapes d'une leçon d'EPS.
- 9-Cite 4 principes pédagogiques de l'enseignement de l'EPS.
- 10-Cite 4 différentes activités sportives pratiquées à l'école.
- 11-Que signifie OSEP ?
- 12-Quels sont les objectifs poursuivis par l'OSEP ?
- 13-Quelles sont les mesures des pistes de vitesse des classes suivantes : CE2, CM1, CM2 ?
- 14-Citer les différentes sortes de sauts.

Démarche Pédagogique

- Présentation
- Observation
- Démonstration
- Exécution
- Exposé
- Recherche
- Evaluation
- Temps de réalisation

Evaluation

- Questions ouvertes,
- Questions fermées.

CORPS DU SOUS-MODULE

INTRODUCTION GENERALE

Selon la loi 03/96/ADP du 11 avril 1996 portant organisation et développement de l'éducation physique et des activités sportives au Burkina Faso, « *le développement de l'éducation physique et des activités sportives, éléments fondamentaux du système éducatif est une obligation pour l'Etat* » (article 1). Selon la même loi, « *l'éducation physique et sportive (EPS) est obligatoire dans toutes les institutions éducatives publiques et privées et ce, à tous les niveaux d'enseignement* » (article 6). Cette obligation s'impose sur ce qu'il a été mis en exergue mais aussi généralement accepté que l'éducation physique est une partie de l'éducation et en tant que telle, elle a les mêmes objectifs qu'elle. La pratique des activités physiques est d'une contribution inestimable pour le bien-être et la qualité de la vie. Les instructions et recommandations officielles du Burkina Faso de 1987 reconnaissent que, l'EPS, science et technique des conduites motrices développent des compétences utiles dans la vie sociale, favorise l'autonomie de l'homme de demain. Elles reconnaissent que les finalités de l'EPS s'intègrent au système de valeurs de l'éducation et participent largement à la réalisation d'objectifs généraux de l'éducation.

Par ailleurs, l'importance de l'EPS dans le système d'enseignement est, elle aussi, reconnue par la loi 13/96/ADP du 9 mai 1996 portant orientation de l'éducation qui en fait un des piliers du système de valeurs qui doit être assimilé par le jeune burkinabè (article 6). Cela d'ailleurs n'est pas nouveau en soi. Déjà en 1970, la charte internationale de l'éducation physique et du sport adoptée par la conférence générale de l'organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à sa 20^{ème} session le 21 novembre à Paris, stipule en son article premier que la pratique de l'EPS est un droit pour tous et qu'elle est indispensable à l'épanouissement de la personnalité.